



AU NEPAL, UN VILLAGE, UNE AMITIE EN MARCHÉ

à Chagny (Saône et Loire).

Décision de l'Assemblée Générale pour sa prochaine réunion

Samedi 8 Mai et Dimanche 9 mai 2004

Près de l'A 75 (Aubrac, Murat ...)

Recherche de l'équipement d'accueil : Gisèle et Jean Claude BONNET

14 personnes ont participé à A.G. et 18 pouvoirs avaient été envoyés pour la tenue de cette A.G. sur 36 personnes à jour de leurs cotisations.

1/ La présidente, Fanny MACAES, a présenté les rapports d'activité et moral suivants :

Rapport d'activité :

- Nouvelles de Rhapcha : voyage au Népal de Marc et Jacqueline Béchet en Novembre. Vous avez pu lire leur compte rendu dans la lettre d'information N° 10 de janvier 2003 ; ils vous en parleront de vive voix dans un instant. Ils ont amené avec eux le solde des salaires de 2002 soit 2000 euros sur les 3000 votés à la dernière A.G. Jase Rai nous a depuis envoyé un reçu pour cette somme, ainsi qu'une liste de fournitures scolaires achetées à leurs frais et nous débattons de notre participation éventuelle.

Dans un mail plus récent, il explique aussi qu'une première série d'étudiants de l'école a été présentée avec succès à l'examen du "niveau 10", et que le quota gouvernemental des instituteurs vient d'être réévalué. Il fait aussi part de ses réflexions sur le projet du pont : Marc Béchet vous expliquera où nous en sommes à ce propos.

La situation politique semble s'apaiser sans que de réelles solutions soient apportées.

- Le travail de l'association.

* *Cartes de vœux* : une série de cartes sur le thème du portage a été tirée. Nous avons dégagé un excédent de leur vente même s'il reste encore de nombreuses cartes invendues.

* *Opération "bol de riz"* : une exposition sur le Népal, Bassa, l'école et les ponts a été mise en place par J. et M. Béchet dans un lycée de Chalon sous l'égide de la commission solidarité de ce lycée ; les élèves volontaires ont ensuite pris un repas avec un bol de riz et un fruit ; la différence entre le prix de leur repas habituel et le coût de ce bol de riz a été versée à l'association, 160 élèves et 10 adultes ont participé à l'opération qui a rapporté 520 euros dont il faut déduire les frais pour monter l'exposition.

* *Autres* :

Secrétariat : envoi du CR de l'A.G. 02, de la lettre d'info, de lettres informant de l'opération cartes de vœux, et des convocations à l'A.G. 03.

Trésorerie : mise en place des reçus fiscaux.

* *Point évoqués lors de A.G. précédente et non aboutis :*

Déplacement du siège social : nous avons eu des difficultés pour respecter les délais impartis pour effectuer cette démarche : ce sera fait juste après l'A.G. de cette année.
Expos de tangkas : personne n'a pris le relais pour cette opération qui plaît pourtant beaucoup : avis à tous !
Site internet : personne ne s'est senti le courage de se lancer dans ce travail de titan...
Trombinoscope : j'ai reçu en tout et pour tout une photo : j'attends les autres !

Les interventions font ressortir les points suivants :

- où sont les tangkas restants? faut il relancer une opération du même genre ?
- plutôt que de mettre en place un site internet qui demande beaucoup de travail pour être alimenté régulièrement, ne vaut-il pas mieux déjà rassembler toutes les adresses internet des adhérents pour faciliter les communications entre eux et aussi diminuer les frais de courrier de l'association ?
- dans les paquets de cartes de vœux, il faut joindre un texte court qui explique les buts et réalisations de l'association.
- pour les expositions il serait intéressant d'avoir à sa disposition des objets peu chers (et pas lourds) provenant du Népal, si possible de Bassa.
- l'association ne peut pas décréter les actions à mener ; elle peut par contre exhorter ses adhérents actifs à prendre des initiatives qui concourent aux buts de l'association, genre exposition de tankas, de photos, conférences, "bol de riz", en contactant des comités d'entreprise, des amicales laïques ou municipales, en organisant des marches annoncées par la presse avec un droit d'entrée pour l'association

Rapport moral :

Le nombre d'adhérents pour cette année a diminué ; rien de dramatique en soi : notre association a toujours fonctionné avec les personnes qui se sentaient investies à un moment donné et il est sans doute normal que ce ne soit pas toujours les mêmes...

Cependant notre petit nombre va finir par poser le problème de nos moyens : si nos projets sont amenés à être de plus grande envergure, nos 36 cotisations n'y suffiront pas.

Face à cette nécessité plusieurs pistes :

- continuer à motiver les adhérents ou ex-adhérents et à en chercher de nouveaux.
- valoriser les projets porteurs : expos de tangkas, cartes de vœux.

Certains adhérents m'ont aussi transmis leur démotivation qui tient à plusieurs raisons : le manque de support concret quand on ne connaît pas Rhapcha, l'impression de ne pas toujours être informé et consulté...

Là encore différentes actions sont possibles pour prendre en compte cette remarque, en particulier un bureau qui fasse preuve de plus de transparence, communique plus, donne plus souvent des nouvelles et des explications... et créer une vie associative en dehors de l'A.G., ce qui peut être fait comme le propose L. Laurent en se réunissant entre adhérents d'une même région.

Les interventions font ressortir la nécessité de distinguer les adhérents des donateurs, les premiers acceptant de participer à la vie de l'association, les seconds se contentant, mais ce n'est pas si mal que cela, d'apporter des fonds à l'association.

Les rapports d'activité et moral sont adoptés à l'unanimité.

2/ Rapport financier 2002 / 2003 présenté par la trésorière, Monique LEFEVRE :

Plusieurs mois se sont écoulés avant le changement de trésorière. Vous pouvez donc constater que je n'ai pu effectuer les opérations qu'à partir du mois d'août 2002.
Je vais être explicite sans vous inonder de chiffres, mais les documents sont à votre disposition pour tout contrôle.

Lors de notre dernière A.G., notre association comportait 64 adhérents à jour de leur cotisation. Des dispositions ont été prises afin de poursuivre l'aide au village de PANCHA : salaires des instituteurs, étude du projet de pont.

A ce jour le constat est désolant, puisque seules 36 personnes sont à jour de leur cotisation. Il sera donc difficile de mettre nos projets à exécution, si la situation ne s'améliore pas.

Il faut donc penser aux opérations exceptionnelles :

- * l'opération "cartes de vœux" a rapporté 1166,36 euros ;
- * les dons se sont élevés à 1330 euros, dont un don de 1000 euros.

Ceci dit, nous avons pu faire face aux dépenses de salaires des instituteurs, puisque Jacqueline et Marc Bechet ont pu emporter 2000 euros, correspondant aux 8 derniers mois de salaires de 2002. Cette assemblée devra décider le complément de salaires à verser pour 2003.

Pour 2002-2003 les revenus se sont élevés à 3913,47 euros (tableau annexe). A noter que 14 cotisations étaient comptabilisées sur l'exercice précédent.

Les dépenses se sont élevés à 2904,98 euros ; d'où un excédent de 918,49 euros pour l'exercice.

L'actif est le suivant :

| | | |
|--------------------------|------------------|---------|
| SOLDE à l'A.G. 2002 : | Livret épargne : | 3682,42 |
| | Compte courant : | 2520,23 |
| Excédent de l'exercice : | | 918,49 |

SOLDE après A.G. 2003 : 7121,14 euros

Le débat fait ressortir la nécessité de bien souligner l'intérêt pour les donateurs comme pour les adhérents des déductions fiscales qui ont pour effet de diviser par 2 la somme déboursée par celles et ceux qui payent des impôts puisque la moitié des sommes qu'ils versent à l'association est déduite de leurs impôts, dans les limites indiquées par la loi.

Il apparaît également qu'il est nécessaire que l'association désigne deux contrôleurs aux comptes.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

3/ Point sur la situation au Népal, introduit par Marc BECHET :

La situation dans le pays, est apparemment apaisée mais les problèmes ne sont pas réglés. Des négociations sont en cours depuis plusieurs mois mais ne semblent pas déboucher rapidement et positivement. Un état des négociations en date du 24 avril tend à montrer que le gouvernement et les rebelles mettent en place des comités pour ne pas retomber dans la guerre civile, listent les problèmes à régler et les revendications des "maoïstes", en particulier sur la monarchie et la place de l'armée des rebelles dans l'armée de la nation.

Mais il est impossible de dire si les deux parties cherchent réellement à négocier ou à gagner du temps pour se refaire des forces.

Un nouveau premier ministre est en place depuis quelques jours, mais il est lui-même ancien premier ministre.

Au village de Bassa, Jase n'a officiellement plus de fonction (chairman) et il n'y a pas eu d'élection du Village Development Committee, puisque les rebelles ont bloqué toutes les institutions dans le Solukumbu comme dans d'autres districts. L'augmentation du nombre de postes attribués à l'école secondaire de Bassa ne doit rien changer à notre aide salariale si nous voulons que ce contingent supplémentaire soit un plus pour l'école.

Pancha n'a pas de travail, la situation de Yadap est inchangée sauf qu'il a des maux de tête, Yanu est en poste d'aide médicale dans le Solukumbu et Tanka semble éloigné actuellement de Pancha.

Pour le pont il n'y a rien de nouveau, à savoir que Jasé ne veut pas engager pour le moment les travaux, même l'étude d'ingénierie, ce qui se comprend mais constitue un frein pour l'avenir car Jase ne répond pas à nos sollicitations pour simplement préciser et élargir le projet.

Le débat de l'A.G. fait ressortir que notre ligne d'action possible pour le moment est d'affiner un peu notre projet du pont dans un ensemble plus vaste (aires de repos pour porteurs, chemins pour les villages en aval de la Dudh Kosi, éventuellement lodges, aménagement de la piste d'hélicoptères comme point de secours, circuit touristique de moyenne altitude ...) pour demander à Jase ce qu'il en pense pour l'avenir et ce que peuvent en penser d'autres VDC des "villages" voisins concernés. L'objectif est de faire avancer le projet le plus possible pour être rapidement bénéficiaires de subventions (européennes) lorsque la paix sera revenue.

Mais en tout état de cause, Jasé et le village restent les décideurs de l'opportunité de l'avancement concret du projet.

Il apparaît aux présents que cette période d'attente n'est pas favorable au développement de l'association et à sa dynamisation ; cependant elle permet de rassembler plus d'argent avant de passer à la phase active. De plus l'action en faveur de l'éducation des jeunes reste un point de réalisation bien concret de l'action de l'association.

4/ Orientations et décisions pour 2003 - 2004

Après discussion l'Assemblée Générale vote à l'unanimité les orientations suivantes pour l'exercice à venir :

- pour le Népal :

* reconduction de la *prise en charge de complément salariaux de 4 enseignants* au niveau de 3500 euros ;

* *prise en charge des fournitures scolaires* achetées l'exercice précédent au niveau de 230 euros / 260 dépensés ;

* rappel de la décision de prise en charge de dépenses exceptionnelles correspondant à des besoins de nature analogue dans la limite de 1000 euros ;

* envoi d'une *lettre d'amitié et de solidarité* à Jasé, Pancha et aux habitants du village de Bassa suite à l'assemblée générale, leur indiquant les principales décisions et orientations ;

* organisation d'un *voyage au village de Bassa* vers février - mars 2004 par J. et M. Béchet avec possibilité de mini trek dans le Solukumbu (Nanche) pour une partie du groupe, en lien avec une autre association d'aide aux enfants abandonnés du Népal, possibilité

d'excursion aussi à Pokara et ses environs : le projet sera présenté vers septembre - octobre 2003 ;

* projet de voyage familial de Jean -Claude RIMBAULT et de Marc VINCENT avec *visite du village de Bassa*, aux vacances scolaires de Pâques 2004 ;

* interrogation de Jase et Pancha sur la possibilité de *confectionner de petits objets usuels* à Bassa en vue de leur vente en France lors d'expositions ou autres actions (Marc Bechet) ;

- pour l'association en France :

* fin des opérations de *transfert du siège social* au domicile de Marc LUBIN. A ce propos l'Assemblée vote la résolution suivante à l'unanimité :

"L'assemblée Générale de l'association "Au Népal, Un village, Une Amitié en Marche" réunie les 7 et 8 juin 2003 à Chagny (71), confirme sa décision de transférer son siège social au domicile de Marc LUBIN, 1 rue de la Grotte ,31 210 Huos, et donne tout pouvoir au bureau pour effectuer les démarches nécessaires à la réalisation de ce transfert." (chefs de file pour la réalisation : Fanny Macaes et Jacqueline Lubin) ;

* examen avec Marc LUBIN de *l'opportunité de relancer une opération d'exposition de tankas* et éventuellement réalisation d'une opération d'achat aux conditions financières les meilleures au Népal, (Fanny Macaes), demande à Jean- Claude Pichenot et Louis Laurent s'ils sont partants pour une nouvelle exposition (Marc Bechet) ;

* mise à jour de la liste des adresses de tous les adhérents, particulièrement des *adresses informatiques*, avec diffusion auprès de tous les adhérents (Monique Lefèvre) ;

* *réalisation de rencontres et actions régionales* : Auvergne et Centre : G. et JC. Bonnet, Jean- Claude Rimbault, Marc Vincent ; Sud : M. et J. Lefèvre, Jean Rialan, Jean- Marie Vilain ; Ile de France : E. et L. Laurent et ... ;

* *cartes de voeux* : examen avec Jean Rialan de la possibilité et de l'opportunité de relancer une opération de confection de nouvelles cartes (Fanny Macaes) ; en cas de situation favorable, présélection d'une douzaine de photos par Anne Yeatman et Marc Bechet sur les thèmes des montagnes et des enfants ; réalisation finale par Jean Rialan ;

* *étude de transfert d'une partie des fonds* pour les enseignants par le président d'une association d'aide au Népal lors d'un prochain voyage en juillet (Marc Bechet) ;

* *approfondissement du projet du pont*, d'autres ouvrages "annexes" et de son contexte (Jean Claude Bonnet, Marc Vincent, Marc Bechet), réalisation d'une carte schématique de Bassa et des environs pour mieux faire comprendre aux adhérents et donateurs l'intérêt du pont pour Bassa et les VDC voisins (Jacques Lefèvre) ;

* réalisation d'une *feuille trimestrielle d'information* pour les adhérents sur la situation au Népal, à Bassa, travaux et actions de l'association, historique de l'association ... : réalisation : Jean- Marie Vilain, Marc Bechet., diffusion le plus possible par les adresses électroniques.

Fixation de la cotisation : L'assemblée Générale décide unanimement de fixer la cotisation à 40 euros et 15 euros pour les chômeurs jusqu'à nouvel ordre.

Election du Conseil d'administration : (12 noms)

Elections du bureau :

Président : Marc BECHET

Vice Présidente : Fanny MACAES

Trésorière : Monique LEFEVRE

Secrétaire : Jean- Marie VILAIN

Membre du bureau : Louis LAURENT

Elections des contrôleurs aux comptes : Marc Lubin, Jérôme Yeatman.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close le dimanche 8 juin 2003 à 16h30.